

Questions au Feuilleton

faite sur les détenus qui ont bénéficié régulièrement de ce privilège, et les statistiques susmentionnées représentent les résultats de cette étude, au 30 novembre 1973.

MEER—L'AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES DE NORTHUMBERLAND

Question n° 973—M. Lawrence:

1. Quelles personnes ou quels organismes ou sociétés du comté de Northumberland (Ontario) ont reçu de l'aide financière du ministère de l'Expansion économique régionale en a) 1972, b) en 1971?

2. Quelle est leur adresse?

3. Quels montants, chaque année, ont été versés dans chaque cas?

M. Marcel Prud'homme (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): 1. En vertu de l'entente Canada-Ontario sur le développement rural (1970-1975), les sociétés suivantes, établies dans le comté de Northumberland, ont reçu une aide financière du ministère de l'Expansion économique régionale afin d'agrandir leurs installations. a) Quinte Fruit Growers Limited; b) Big A Brand Fruit Farms Limited; c) Produce Processors Limited. Les subventions d'équipement pour les programmes d'aménagement, d'agrandissement et de regroupement des exploitations agricoles, approuvés conjointement dans le cadre de cette entente pour être mis en œuvre par l'Ontario dans une vaste région de la province, ont également profité à des habitants du comté en 1971 et 1972, mais le ministère n'a pas les détails à sa disposition.

2. a) Boîte postale 187, Trenton (Ontario); b) Route rurale n° 3, Colborne (Ontario); c) Boîte postale 100, Route rurale n° 1, Trenton (Ontario).

3. a) En 1971: néant; En 1972: \$75,000; b) En 1971: néant; En 1972: \$17,500; c) En 1971: néant; En 1972: \$111,592.48.

MEER—L'AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES DE DURHAM

Question n° 974—M. Lawrence:

1. Quelles personnes ou quels organismes ou sociétés du comté de Durham (Ontario) ont reçu de l'aide financière du ministère de l'Expansion économique régionale en a) 1972, b) en 1971?

2. Quelle est leur adresse?

3. Quels montants, chaque année, ont été versés dans chaque cas?

M. Marcel Prud'homme (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): 1. Les subventions d'équipement pour le programme d'agrandissement des exploitations agricoles, approuvé dans le cadre de l'entente Canada-Ontario sur le développement rural (1970-1975) pour être mis en œuvre par l'Ontario dans une vaste région de la province, ont profité à certains résidents du comté en 1971 et 1972, mais le ministère n'a pas les détails à sa disposition.

2. Sans objet.

3. Sans objet.

MINISTÈRE DES FINANCES—LES EFFECTIFS PERMANENTS

Question n° 1056—M. Knight:

1. Combien d'employés travaillaient à plein temps au ministère des Finances, au 31 janvier 1970?

2. Combien parmi eux gagnaient plus de \$15,000 par an, réparti par tranches de \$1,000 de traitement?

[M. Allmand.]

3. Combien d'employés travaillaient à plein temps au ministère des Finances, au 31 janvier 1973?

4. Combien parmi eux gagnaient plus de \$18,000 par an, réparti par tranches de \$1,000 de traitement?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): 1) 376.

2) \$15,000 à \$15,999, 7; \$16,000 à \$16,999, 9; \$17,000 à \$17,999, 5; \$18,000 à \$18,999, 5; \$19,000 à \$19,999, 7; \$20,000 à \$20,999, 7; \$21,000 à \$21,999, 8; \$22,000 à \$22,999, 12; \$23,000 à \$23,999, 1; \$24,000 à \$25,000 *SX 1, 2; \$22,000 à \$27,000 *SX 2, 8; \$24,000 à \$30,000 *SX 3, 2; \$29,000 à \$35,000 *SX 4, 2; \$40,000 à \$45,000 *DM 3, 1.

3) 548.

4) \$18,000 à \$18,999, 22; \$19,000 à \$19,999, 6; \$20,000 à \$20,999, 10; \$21,000 à \$21,999, 7; \$22,000 à \$22,999, 4; \$23,000 à \$23,999, 9; \$24,000 à \$24,999, 8; \$25,000 à \$25,999, 15; \$26,000 à \$26,999, 3; \$22,000 à \$28,000 *SX 1, 2; \$25,000 à \$31,000 *SX 2, 15; \$28,000 à \$35,000 *SX 3, 2; \$34,000 à \$40,000 *SX 4, 3; \$45,000 à \$50,000 *DM 3, 1.

* Traitements non répartis par tranches de \$1,000 afin de conserver le secret des renseignements relatifs à la rémunération conformément à la circulaire du Conseil du Trésor 1969—206.

TRAVAUX PUBLICS—L'ACQUISITION DE TERRAINS À LUCERNE (QUÉBEC)

Question n° 1057—M. Atkey:

1. Le ministère des Travaux publics envisage-t-il d'acheter à Lucerne (Québec), un terrain dont se sert actuellement le ministère de l'Agriculture pour des recherches sur les animaux?

2. a) A quelles fins et b) pour quel ministère ou organisme de l'État le ministère songe-t-il à acquérir ce terrain?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): 1. Oui.

2. a) Aux fins de recherche relative à l'environnement. b) Ministère de l'Environnement.

ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE—LES DÉPENSES POUR L'AMÉNAGEMENT DE CENTRALES THERMO-NUCLÉAIRES ET D'USINES D'EAU LOURDE

Question n° 1195—M. Coates:

A combien s'élèvent par province les dépenses engagées par Énergie Atomique du Canada, Limitée, pour la construction de centrales nucléaires et d'usines d'eau lourde, en précisant a) le total des dépenses en immobilisations, b) le total des dépenses de fonctionnement, c) toutes les autres dépenses, y compris celles qui ont trait à la recherche, d) le montant exonéré de remboursement et celui qui n'est pas recouvrable?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): L'Énergie Atomique du Canada Limitée a dépensé ou s'est engagée à dépenser les sommes suivantes pour la construction de centrales nucléaires et d'usines d'eau lourde (Montant par province exprimé en millions de dollars). a) Total des dépenses d'immobilisation Ontario, \$401.6; Québec, \$90.2; Nouvelle-Écosse, \$95.0. b) Total estimatif annuel des dépenses de fonctionnement Ontario, \$62.9; Québec, \$7.2; Nouvelle-Écosse, \$20.0. Les dépenses annuelles de fonctionnement des usines d'eau lourde et des centrales nucléaires commerciales sont récupérées par la vente du produit ou de l'électricité. c) Toutes les autres dépenses, y compris la recherche Ontario, \$19.9; Québec, \$30.3; Nouvelle-Écosse, Néant. Les montants susmentionnés représentent le coût du développement et de la conception de prototypes de